

ments et particulièrement dans la Sarthe, dans l'Indre-et-Loire et dans la Mayenne. On eut à enregistrer des meurtres ; des hordes affamées battaient les routes publiques, des maisons étaient livrées au pillage ; les femmes et les enfants crevant de faim abandonnaient le foyer pour courir dévaster les boulangeries, les magasins et spectacle plus lamentable n'avait pas été vu depuis les jours de la révolution de 1789. Dans le département de l'Indre les faméliques et les sans-travail se livrèrent à tant de violence que la justice et le régiment durent intervenir, et cinq malheureux furent pendus sur la place publique à Bezançon ; les autres furent condamnés à la déportation et aux travaux forcés.

Et ce fut au milieu de ces malheurs, de ces soulèvements, de cette frénésie publique, ce fut presque au frémissement de l'exécution de pauvres misérables qui eurent le cou coupé pour avoir cherché du pain, ce fut à tous ces bruits sinistres qui avaient secoué la France en sa torpeur, qui avaient réveillé dans tous les cœurs de parias des sentiments de révolte contre la société, ce fut au lendemain de tout cela que les Chambres se mirent en session. C'était le 11 janvier 1847.

Dès l'ouverture, Thiers et Guizot, ces deux grands hommes d'Etat, reprirent avec vigueur les héroïques et savantes luttes parlementaires qu'ils